

s' erbser *Blatt*el

Avril - Mai 2018

N° 172

Dans ce numéro

Le compteur Linky

Osterputz

Anniversaire de jumelage

Chats et chiens au Courlis

*Vos rubriques
habituelles*

Vie communale - Etat civil

Page de l'école

Vie associative

Recettes

ÉDITORIAL

Le courlis dans tous ses états !

« Mais qu'est ce qui se passe du côté du Courlis ?... » C'est ce que se sont dit la plupart des villageois qui passaient par là ces derniers temps et qui ont vu en vrai le cliché reproduit en couverture de ce journal ! En une nuit, une drôle de tente avait en effet été installée à côté de la salle multifonctions. La commune aurait-elle prévu une extension de la salle ? Au vu des caravanes stationnées non loin, les gens du voyage seraient-ils de retour ? Une manifestation spéciale se préparerait-elle ? La photo aurait été digne d'un beau poisson d'avril mais entretemps tout le monde a su le fin mot de l'histoire... Ce superbe chapiteau de cirque allait accueillir nos écoliers pendant une semaine très spéciale, qu'ils ont largement relatée pour vous dans les pages qui leur sont dédiées dans cette édition.

Et nous aurons encore bien d'autres surprises du côté du 124, route de Boofzheim... Au programme notamment au cours des prochaines semaines : une exposition féline internationale, suivie des championnats de France des Teckels, avant les festivités de l'anniversaire du jumelage, en passant par la marche gourmande des braconniers et bien d'autres événements plus ou moins habituels à venir... Tous les détails au fur et à mesure dans cette édition et les suivantes...

Alors, à vos calendriers !

Votre comité de rédaction

Sommaire

Éditorial.....	3
Vie communale.....	4
Avis aux propriétaires fonciers ...	8
À l'affiche ces derniers temps	9
Info Chèque Energie	9
Communications de la mairie ...	10
Petites annonces.....	11
État civil	12
Grands anniversaires	12
Naissance	12
Mariage.....	12
Nécrologie.....	13
Page de l'école	14
Les P'tits Braconniers.....	19
Page paroissiale	20
Vie associative.....	21
ACLH - Anniversaire du jumelage	21
AGF	22
Football	24
Amicale des Sapeurs-Pompiers	26
APP.....	27
Rubriques	27
Travaux	27
A propos de Linky.....	28
Prochainement au Courlis	29
Recettes.....	30

VIE COMMUNALE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERBSHEIM

Séance ordinaire du Lundi 19 février 2018 à 20 H 15

(non encore approuvé)

A l'ouverture de la séance sont présents :

Tous les membres sauf Mmes Annette KREMPP, Aline SOURICE, Marion WINDENBERGER et MM. Alain KIENY, Fabrice GUTHAPFEL, Christophe JAEG, excusés.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2017 et nomination d'un secrétaire de séance
2. Compte Administratif et de Gestion 2017
3. Affectation des résultats exercice 2017
4. Contrat Départemental de développement territorial et humain du Territoire d'action Sud.
5. Demande de location de locaux pour des cours de dessin
6. Rythmes Scolaires : retour à la semaine de 4 jours
7. Préparation du budget primitif 2018
8. Divers et Communications.

0-0 0 0 0 0 0 0

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2017 ET NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 13 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. David ULRICH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION BUDGET PRINCIPAL 2017

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	290 354,83 €	Titres émis :	86 267,85 €
RAR :	64 371,00 €	RAR :	14 150,00 €
Total dépenses	354 725,83 €	Total recettes	100 417,85 €
Solde d'exécution de l'exercice 2017			- 204 086,98 €
Résultat d'investissement reporté de l'année 2016 ligne 001			112 773,81 €
Solde d'exécution cumulé 001 2018			- 91 313,17 €
Solde des restes à réaliser			- 50 221,00 €
BESOIN (<0) OU EXCEDENT (>0) DE FINANCEMENT:			141 534,17 €

SECTION FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

Mandats émis 435 853,29 €

RAR : /

Total dépenses **435 853,29 €****RECETTES**

Titres émis :

565 281,06 €

RAR : /

Total recettes

565 281,06 €

Résultat de l'exercice : 2017

129 427,77 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2016 ligne 002

780 275,74 €

Affectation 2017 **Résultat de fonctionnement cumulé :****909 703.51 €**

Solde des restes à réaliser

0,00 €

Le Compte Administratif et de Gestion présenté par Mme le Maire accuse un **excédent global de clôture de 818 390.43 €uros.**

Après délibération, le Compte Administratif et de Gestion 2017 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents, Mme le Maire ayant quitté la salle au moment du vote.

III. AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION BUDGET PRINCIPAL 2017

Après avoir entendu les explications relatives au compte administratif de l'exercice 2017				
Constatant que le compte administratif présente :				
	- un excédent de fonctionnement de	129 427,77 €	compte 12	
	- un déficit de fonctionnement de	0,00 €		
Et que le compte administratif présente :				
	- un excédent d'investissement de		A	
	- un déficit d'investissement de	204 086,98 €		
Au vu du résultat d'investissement (ligne 001) reporté de l'année		2016	112 773,81 €	B
	et des restes à réaliser d'investissement	2017	-50 221.00 €	C
	il sera reporté sur la ligne 001en dépense ceci représente un BESOIN de financement (BdF) d'investissement de	2018 A + B+ C =	91 313,17 € 141 534,17 €	
	un excédent du solde d'exécution 001 de		0 €	reporté sur la ligne 001 en recette
Le Conseil, déterminant le résultat à affecter comme suit :				
Résultat compte 12	en intégrant les Reports à Nouveau			obtient un résultat cumulé à affecter de
129 427.77 €	excédent de fonctionnement antérieur reporté 002	du compte 110	780 275.74 €	909 703,51 €
	reprise obligatoire du déficit antérieur 002	du compte 119	0,00 €	
DECIDE d'affecter le résultat comme suit :				
Résultat à affecter	afin de	affecte la somme de	Au compte	pour vérification total affecté
909 703,51 €	couvrir le besoin de financement	141 534,17 €	1068	909 703.51 €
	compléter la réserve d'investissement	0.00 €	1068	
	002 : reporter en section de fonctionnement (créditeur)	768 169,34 €	110	
	002 : reporter le déficit à nouveau (débiteur)		119	

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

IV. APPROBATION DU CONTRAT DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN DU TERRITOIRE D'ACTION SUD

Madame le Maire expose au conseil municipal la proposition faite par le Département du Bas-Rhin aux communes et établissements publics de coopération intercommunale d'approuver le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :

les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;

les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département ;

les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

Exposé des motifs :

Le Département du Bas-Rhin propose un nouveau mode de partenariat aux acteurs locaux dans le cadre des Contrats Départementaux de développement territorial et humain.

L'année 2017 a été consacrée à la co-construction d'une ambition collective au service des solidarités humaines et territoriales, du développement et de l'aménagement des territoires et à la définition des enjeux prioritaires qui constitueront la base du partenariat entre le Département et les acteurs locaux pour les quatre années à venir.

Il s'agit de créer les conditions favorables permettant de générer des projets ayant un maximum d'effet levier sur l'attractivité et le développement des territoires, de favoriser les initiatives locales, de concevoir et de faire ensemble dans le respect des compétences et moyens de chacun.

Dans une approche intégrée des politiques publiques, il est proposé que les partenaires conviennent ensemble de mobiliser leurs moyens respectifs sur les enjeux prioritaires. Dans le cadre de ses compétences, le Département mobilisera son ingénierie sous toutes les formes qu'elle revêt, ainsi que ses moyens financiers notamment le Fonds de développement et d'attractivité, le Fonds d'innovation territoriale, le Fonds de solidarité communale, dans une approche intégrée de

ses politiques.

Le Contrat Départemental de développement territorial et humain constitue le volet stratégique du partenariat engagé par le Département du Bas-Rhin avec les acteurs locaux sur la période 2018 – 2021. Il s'inscrit dans une volonté de co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin et de gouvernance partagée. Il fera l'objet d'un suivi par l'ensemble des partenaires une à deux fois par an au sein d'un conseil de territoire d'action rassemblant les forces vives du territoire : exécutifs des Communes, des intercommunalités, opérateurs et associations, représentants de la Région et de l'État... tout acteur qui souhaite participer à cette réflexion collective et s'inscrire dans les ambitions du partenariat de projet.

Les enjeux prioritaires retenus pour le Territoire d'Action Sud sont les suivants :

Développer nos sites de tourisme et de loisirs notamment par une meilleure mobilité

Conforter les filières courtes et d'excellence

Vivre une Terre d'humanisme, d'art et de culture, des bords du Rhin aux vallées vosgiennes

Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes

Adapter le territoire à l'avancée en âge

Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de services au public

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce Contrat-cadre élaboré à l'échelle du territoire d'action Sud qui permet de valider les enjeux prioritaires du territoire et l'engagement à travailler ensemble.

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des collectivités locales ;

Vu la délibération du Conseil Départemental du Bas-Rhin du 11 décembre 2017 ;

Vu le projet de contrat de développement territorial et humain du territoire d'action Sud ;

Considérant l'intérêt pour la commune de s'engager dans la démarche proposée par le Département du Bas-Rhin

DÉCIDE

- **d'approuver le Contrat Départemental** de développement territorial et humain du territoire d'action Sud pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants : les enjeux prioritaires du territoire d'action Sud ;

les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;

les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.

- **d'autoriser Madame le Maire à signer** la convention correspondante
- **de charger Madame le Maire de mettre en œuvre** la présente délibération

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

V. DEMANDE DE LOCATION DE LOCAUX POUR DES COURS DE DESSIN

Mme le maire informe l'assemblée de la demande de M. Patrice SEILER, illustrateur et artiste local bien connu afin de louer la grande salle de la maison des associations pour des cours de dessin pour adultes courant 2018.

20 séances sont prévues à raison de 2 heures par séance le lundi soir de 18 heures à 20 heures.

Après délibération, **le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :**

1° **donne un avis favorable** à cette demande de location de cette salle

2° **fixe une participation** aux frais de chauffage, d'électricité et de nettoyage des locaux **de 5 €uros par heure d'utilisation soit 10 €uros par séance.**

VI. RYTHMES SCOLAIRES / RETOUR A LA SEMAINE DES QUATRE JOURS

Mme le Maire informe l'assemblée

- que le questionnaire de la communauté de communes du canton d'Erstein a été distribué à l'ensemble des familles des enfants scolarisés à Herbsheim.
- que la majorité des parents est favorable au retour de la semaine de 4 jours.

- que le Conseil d'école, réuni le 15/02/2018 souhaite un changement des rythmes scolaires pour la rentrée 2018

- que le Conseil d'École propose l'organisation de la semaine scolaire suivante :

24 heures d'enseignement sur 36 semaines de classe

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Se prononce favorablement pour le retour de la semaine de quatre jours selon l'organisation proposée par l'école à la rentrée de septembre 2018.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VII. PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le point est fait sur les principaux travaux d'investissement 2018, à savoir :

Travaux de voirie et Éclairage Public

2^{ème} tranche, rue de l'Église

ORANGE Étude et travaux de câblage pour 14 branchements

Réfection du chemin rural du Gietzenfeldweg.

École primaire

Tableau blanc interactif, classe des CP/CE1

Accessibilité des PMR de 4 escaliers dont 1 intérieur

Accessibilité des PMR du grand escalier de la Maternelle

Logement bâtiment scolaire 1^{er} étage

Ventilation mécanique de 2 appartements

Éclairage Public

Parking salle des Fêtes

Place de la Mairie

Réfection du moulin à huile

Réfection du mur intérieur au 107 rue Principale

Service Technique

Plate-forme de travail sécurisée pour travail en hauteur

10 Jardinières à réserve d'eau pour espaces verts

Les chiffrages de ces travaux et achats sont en cours.

VIII. DIVERS ET COMMUNICATIONS.

Urbanisme

Déclarations d'intention d'aliéner

Mme le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner suivantes déposées en mairie :

1. Le 14/12/2017, DIA concernant la cession d'une maison d'habitation avec servitude de passage sur chemin d'accès, déposée par Me Philippe WALTER/Adrien WERNET, Notaires à Epfig, sur les parcelles n° 508/194 et 509/194 sise en section C, d'une superficie de 664 m2, située en zone UB du PLU.

2. Le 25/01/2018, DIA concernant la cession d'un terrain à bâtir déposée par Me Laurent WEHRLE, Notaire à Benfeld, sur la parcelle n° 1537/279 sise en section B, d'une superficie de 651 m2, située en zone UB du PLU.

Pour ces 2 DIA, la commune ne souhaite pas faire valoir son droit de préemption urbain et en a informé les notaires chargés de la cession de ces biens.

* Plan de Prévention du Risque Inondation

Mme le Maire présente à l'assemblée l'ébauche du Zonage réglementaire transmis par les services de l'État.

* SRO Fibre Optique

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le futur emplacement du SRO est prévu sur le domaine public routier départemental en lisière de la forêt du Pferchwald, au début de la piste cyclable sens Herbsheim-Benfeld.

* **Compteur Linky** : M. Roland SCHNEIDER, Conseiller Municipal, souhaite que la

commune refuse par délibération, l'implantation des compteurs Linky sur la commune.

* **Remerciements école** : Les enfants de l'école remercient la commune de leur avoir offert la possibilité d'assister à un spectacle de cirque sous chapiteau le 22 12 2017 à Vendenheim.

* **Enquête publique** : Un projet d'augmentation du volume traité d'une unité de méthanisation par l'Earl FRITSCH fait l'objet d'une consultation du public du lundi 12 février au lundi 12 mars 2018 inclus. Sont également projetés la construction d'une fosse couverte de 5 000 m3 ainsi que l'installation d'un 3^{ème} co-générateur sur le site au lieu-dit « Hinter dem Dorf » à Friesenheim.

* RepairCafé Project'ill

L'association Project'ill organisera le 24 février prochain un RepairCafé dans la grande salle de la maison des associations.

* Dates de réunions à noter :

Lundi 12 mars : Commission des finances

Lundi 19 mars : Conseil Municipal en commissions réunies

Jeudi 05 avril : Conseil Municipal en séance ordinaire (BP 2018)

Dimanche 10 juin : 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Schuttern

Mercredi 04 juillet : Visite du parlement européen lors d'une session (option prise)

La séance est levée à 22 h 45.

Avis aux propriétaires fonciers



DEPARTEMENT DU BAS RHIN
Commune de HERBSHEIM

TOURNEE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE



AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur KOCHER Pascal, géomètre principal du Cadastre, sera de passage en commune à partir du 09/04/2018 afin de procéder à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Herbsheim le 28/03/2018

Esther SITTLER, Maire

À l'affiche ces derniers temps ...

Liste des nouveaux documents mis à l'affichage en Mairie entre le 1^{er} février et le 31 mars 2018

☛ Textes officiels :

- Arrêté Préfectoral du 09/03/2018 prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction par tir de nuit de l'espèce sanglier jusqu'au 31/10/2018 inclus
- Arrêté Préfectoral du 23/03/2018 modifiant les arrêtés préfectoraux du 22/12/2014 déterminant le nombre et les limites de circonscription de l'oviparité et portant nomination de lieutenants de circonscription dans le département du Bas-Rhin pour la période allant jusqu'au 31/12/2019

☛ Demandes en matière d'urbanisme :

▪ Certificats d'urbanisme

- CU opérationnel déposé le 25/01/2018 par Me Wehlrlé, Notaire à Benfeld, en vue de la construction d'une maison d'habitation au 137B route de Rossfeld –sect° B1537/279 (651 m2)
- CU d'information présenté également par Me Wehlrlé, le 22/02/2018, dans le cadre du projet de vente d'une propriété située 76 rue Principale – section D 1783 (1730 m2)
- CU d'information déposé le 08/03/2018 par Me Albrecht, Notaire à Benfeld, en vue de la vente de la propriété sise 2 place de Schuttern – section B 1525/249 (371 m2)

▪ Déclarations préalables de travaux :

- le 25/01/2018 : dossier déposé par Mme KREMPP Annette, 1 rue des Champs, pour un ravalement de façade sur sa propriété au 36 rue des Jardins (Favorable le 30/01)
- le 08/02/2018 : déclaration présentée par Mme CROMER Dominique, 4 place de Schuttern, en vue du remplacement d'une fenêtre par une porte fenêtre (Fav. le 15/02)
- le 20/02/2018 : dossier déposé par Mr ESCH André & Mme HOEFFEL Tiffany, domiciliés à Rhinau, pour le remplacement de 3 fenêtres et la création d'une fenêtre de toit sur leur propriété au 1 rue du Parc (Fav. le 09/03)
- le 22/02/2018 : déclaration présentée par Mr ABBRUCIATI Walter, 36B rue des Jardins, en vue de la transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et la création d'une terrasse ouverte (Fav. le 08/03)

▪ Demandes de permis de construire :

- le 23/03/2018 : dossier déposé par Mr FRINDEL Frédéric & Mme ZEHNER Victoria, 120A rue Principale en vue de la construction d'une maison d'habitation de 148 m2 sur leur propriété sise au Schlossgarten, section D 1362 et D1883 (accès)

☛ Autres informations :

- Compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 19 février 2018
- Convocation à une réunion ordinaire du Conseil Municipal fixée au 05 avril 2018 à 20h15
- Extrait du rôle de l'année 2018 – Cotisations foncières – Caisse Assurance Accidents Agricoles – document du 27/02/2018
- Avis aux propriétaires fonciers (voir page 8 de cette édition)
- Communiqué de presse – Recrutement de la Police Nationale

Pour plus de renseignements, vous adresser à la Mairie...

Info Chèque Energie

Depuis le 26 mars 2018, le **Chèque Energie** se substitue aux tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, jusqu'alors en vigueur. **Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, il faut impérativement avoir déclaré ses revenus auprès des services fiscaux. Il n'y a aucune autre démarche à faire :** après les vérifications d'usage, le chèque est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles. Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc en aucun cas communiquer leurs informations bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur fournir le chèque énergie.

Pour l'année 2018, les chèques énergie seront envoyés aux bénéficiaires au courant du mois d'avril, à la dernière adresse connue par les services fiscaux.

Le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie du logement : électricité, gaz, mais aussi fuel, bois...comme certaines dépenses liées à la rénovation énergétique des logements.

Pour tout renseignement, appeler le **0 805 204 805** (appel gratuit) ou **www.chেকেenergie.gouv.fr**

RAPPEL DU CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS

21 avril : Oschterputz autour du village et sur le ban communal.

RDV à 9 heures devant la mairie, verre de l'amitié à 11 h 30

29 avril : 1^{ère} communion à Herbsheim

06 mai : Marche gastronomique des braconniers par le FC Herbsheim

27 mai : Confirmation à Herbsheim des enfants de la Communauté de paroisses St Jean Baptiste

10 juin : 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Schuttern

17 juin : Marché aux puces par le FC Herbsheim

JOYEUX RETRAITES

La prochaine rencontre des Joyeux Retraités aura lieu **Jeudi, le 26 AVRIL 2018**. La rencontre suivante est programmée pour **Jeudi, le 24 MAI 2018**. Cordiale invitation à toutes et à tous.

ECOLE MATERNELLE

Inscriptions rentrée scolaire 2018/2019

Les parents d'enfants nés en **2015** sont invités à inscrire leur enfant à **l'école maternelle avant le 14 mai 2018** en mairie aux horaires suivants :

mardi et jeudi de 8h15 à 12h00 et vendredi entre 16h00 et 19h00.

Le dossier à remplir sera remis aux parents concernés.

Le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant ainsi qu'un justificatif de domicile sont à présenter.

Un certificat d'inscription leur sera alors délivré et ils seront invités à visiter l'école avec leur enfant **le mardi 22 mai 2018 de 16h00 à 17h00.**

À cette occasion, la liste du matériel scolaire nécessaire leur sera remise.

DON DU SANG HERBSHEIM-ROSSFELD

Les deux prochaines collectes de sang auront lieu **Lundi 07 mai 2018 à la salle des fêtes de Rossfeld de 17h00 à 20h00 et pour mémoire, à Herbsheim, Mardi 28 août 2018 de 17h00 et 20h00 à la salle Le Courlis.**

VISITE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Conseil Municipal avec les élus de Schuttern vous proposent de visiter le Parlement Européen pendant une session plénière, le **mercredi, 04 juillet 2018.**

La visite de la cathédrale de Strasbourg est programmée dans l'après-midi.

Le déplacement en bus sera pris en charge par la commune et nous déjeunerons au restaurant du Parlement (à charge de chacun).

Pour la visite de la cathédrale, prévoir une participation de 6 euros environ par personne.

Merci de vous inscrire en mairie avant le 15 mai 2018 muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

RAPPEL : REGLEMENTATION ANTI-BRUIT

1. L'Arrêté du Maire du 16 mai 1989 **portant réglementation de l'usage des matériels motorisés** à l'intérieur des zones d'habitation est toujours en vigueur. Cet arrêté stipule que l'usage des tondeuses à gazon ou tout autre matériel motorisé, de jardinage, de bricolage, d'entretien des espaces verts, les scies circulaires, tronçonneuses etc... dans ou à proximité des zones habitées est interdit :

*** les jours ouvrables avant 8 heures et après 20 heures**

*** les dimanches et jours fériés avant 10 heures et après 12 heures.**

2. L'utilisation des **conteneurs à verre perdu doit également se limiter aux jours ouvrables entre 8 heures et 20 heures.**

3. De même lorsque vous écoutez de la musique fenêtre ouverte, **régler le volume sonore de telle sorte de ne pas gêner vos voisins.**

Merci de respecter ces dispositions et conseils afin d'entretenir des rapports de bon voisinage.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES 4 CANTONS

Le nouvel annuaire de la « Société d'Histoire des 4 cantons » **Tome 35 – 2017** est disponible en Mairie. **Le prix de vente de 27 €uros. (31 €uros pour les membres bienfaiteurs et de 35 €uros pour les membres donateurs).**

RAPPEL : AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Nous demandons aux propriétaires de canins de faire en sorte que nos amis à quatre pattes ne fassent pas leurs besoins **ni sur les espaces verts** entretenus par la commune (**place de la mairie, parc à jeux, abords de la Zembs et des terrains de football**), ni évidemment devant les propriétés comme cela nous est régulièrement signalé.

Les personnes y promenant leur chien sont priées de se munir de sachets et de ramasser les crottes de leur animal.

Il va sans dire que le vagabondage des chiens ou de toute autre animal est également interdit. Nous comptons sur le sens civique de chacun pour le bien de tous.

STATIONNEMENT DES VOITURES

Nous attirons également l'attention des propriétaires des voitures régulièrement stationnées sur les trottoirs, du danger que cela représente pour les piétons, notamment rue Principale. En effet, les enfants de l'école maternelle et primaire qui se rendent régulièrement à la salle Le Courlis sont obligés de quitter le trottoir et d'emprunter la route ! Les autres piétons et les poussettes et landaus sont confrontés au même problème.

Les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur permettre un maximum de sécurité lors de leur déplacement.

Nous demandons aux propriétaires de garer leur voiture dans leur cour ou sur les emplacements de parkings prévus à cet effet.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS – OSCHTERPUTZ

Notre commune participe à nouveau au nettoyage de printemps du ban communal. Rendez-vous aux personnes intéressées de 7 à 77 ans, **Samedi, le 21 avril 2018 à 9 h 00** devant la Mairie.

Munissez-vous de gants et de votre bonne humeur.

Verre de l'amitié et petite collation à 11 h 30, **merci de vous inscrire en Mairie pour une bonne organisation.** D'avance, merci à tous les participants.

Esther SITTLER, Maire

Info pratique - Le secrétariat de Mairie est ouvert au public :

☞ les **mardi et jeudi matin de 8 h 15 à 12 h 00**

☞ le **vendredi soir de 16 h 00 à 19 h 00**

Tél : 03 88 74 40 55 – Mail : mairie.herbsheim@wanadoo.fr – <http://www.herbsheim.fr>

Petites annonces

Objets trouvés

- une paire de lunettes adulte a été rapportée de la salle du Courlis, où elle a été oubliée par son propriétaire mi-février dernier

- un téléphone portable de marque Samsung a été trouvé dans le village rue de la Zembs le 23 mars 2018.

Ces objets peuvent être récupérés en mairie.

ÉTAT CIVIL

Grands anniversaires

Avril - Mai 2018

Le 1 ^{er}	Avril	75 ans	Mme BRUN Berthe – <i>rappel</i>
Le 1 ^{er}	Avril	70 ans	Mme LAVEILLE Marlyse - <i>rappel</i>
Le 2	Avril	83 ans	Mme KOENIG Léa – <i>rappel</i>
Le 3	Avril	75 ans	M. WIEDENKELLER Maurice – <i>rappel</i>
Le 10	Avril	71 ans	Mme ADMARD Nicole
Le 12	Avril	71 ans	M. KERN Jean Pierre
Le 16	Avril	76 ans	M. GAUCKLER Robert
Le 20	Avril	92 ans	Mme BERREL M. Thérèse
Le 20	Avril	83 ans	Mme BRUN Yvonne
Le 24	Avril	72 ans	M. GREDELBACH Georges
Le 5	Mai	90 ans	Mme BRUN Alice
Le 12	Mai	74 ans	M. MESSMER Gérard
Le 13	Mai	77 ans	M. BECHTEL Alfred
Le 16	Mai	83 ans	M. WARTH Maurice
Le 17	Mai	75 ans	Mme HERRMANN Marie Antoinette
Le 25	Mai	72 ans	Mme SITTLER Gaby
Le 26	Mai	77 ans	M. OTTER Materne
Le 30	Mai	71 ans	M. GAUDY Gérard
Le 2	Juin	81 ans	Mme BRUN Marie-Antoinette

Nous souhaitons à tous un joyeux anniversaire!

Naissance

Théo, Victor est né le 15 février 2018 à Sélestat. Il est le fils de Christophe **JAEG** et de son épouse Sylviane, née Schneider, domiciliés Chemin de la Division Leclerc. Avec eux se réjouissent également le grand frère Lucas ainsi que la mamy, Alice JAEG.

Micheline et Jacques **RUNTZ** ont le plaisir d'annoncer la naissance, le 22 août dernier, de leur second petit enfant, un garçon prénommé **Loan**, Jacques, Gérard, au foyer de leur fils David et de Julia Spisser, demeurant à Benfeld et déjà parents de Maloé..

Marie-Paule et Raymond **HURSTEL** sont heureux d'accueillir leur petite fille **Sofia**, Cécile, Marwa, née le 22 février 2018. Ses parents, Layane et Marc HURSTEL, sont établis à Martigues. Le grand frère Adam ainsi que l'arrière-grand-mère Georgette sont également ravis.

Christiane et Dany **BETTINGER** viennent d'être grands-parents pour la seconde fois : **Noel** est né le 29 mars 2018 au foyer de leur fils Régis et de Gabriela Kleger, domiciliés à Winterthur (Suisse). Le couple a déjà une fille, Elina.

Félicitations et bienvenue aux nouveau-nés

Mariage

Le **06 mars 2018** a été célébré à la mairie de Herbsheim le mariage entre **Paméla BERGERON** et **Stéphane BLEYER**. Les nouveaux mariés sont domiciliés avec leurs enfants Enzo et Timéo au 99 place de la Mairie.

Toutes nos félicitations !



† Alice LEFLO de KERLEAU

Madame Alice LEFLO de KERLEAU, née BAUR, est décédée le 30 janvier 2018 à Strasbourg, à l'âge de 88 ans. Originnaire de Huttenheim où elle était née le 03 décembre 1929, elle est devenue citoyenne de Herbsheim après son mariage le 20 juillet 1953 avec Georges Leflo de Kerleau. Le couple a eu six enfants : Colette s'est établie en région parisienne ; Michèle réside à Strasbourg tout comme Christophe, le plus jeune de la fratrie ; Geneviève demeure en Suisse ; André a fondé son foyer au village et Danièle est installée en Belgique. Cinq petits-enfants faisaient la joie de la défunte.

Alice, qui n'avait que dix ans lorsqu'elle a perdu sa maman, a pris sa revanche sur la vie en se consacrant à ses enfants. Aux côtés de son mari, boucher-charcutier et marchand de bestiaux bien connu dans la région, elle a géré sa maisonnée avec beaucoup de dévouement. En plus de toutes les tâches incombant à une mère de famille nombreuse, elle confectionnait également les vêtements pour les siens, et ce grâce à sa formation de couturière, suivie dans sa jeunesse dans une école parisienne de renom.

Après que ses enfants furent tous installés dans leur vie d'adulte, elle a pu profiter d'une paisible retraite auprès de son mari jusqu'à ce jour de 1997 où un accident de santé la laissa hémiplégique. Grâce à un moral de fer et au dévouement de son époux et de ses enfants, elle a pu se maintenir à son domicile. Le destin frappa une seconde fois le 12 février 2004, lorsque son mari décéda subitement. Depuis, la solidarité familiale s'était encore davantage resserrée si bien qu'Alice, qui bénéficiait de la présence d'une dame de compagnie, était très bien entourée et faisait face à la situation avec philosophie et dignité.

Dernièrement, son état de santé s'est nettement dégradé, nécessitant son hospitalisation à Strasbourg, où elle a malheureusement rendu son dernier soupir.

Les villageois sont venus nombreux à l'église du village lui rendre un dernier hommage et soutenir ses proches, lors de ses obsèques qui ont eu lieu le 03 février dernier, avant son inhumation dans le cimetière local.



† Jacques LAVEILLE

C'est avec stupeur que les villageois ont appris la nouvelle du décès subit de Jacques LAVEILLE, arraché à l'affection des siens le 11 février 2018 à l'âge de 70 ans. Né le 14 octobre 1947 à Erstein, il avait grandi à Benfeld avec ses frères Yves († 2008) et Jeannot et sa sœur Anny. A l'âge de 14 ans, il est entré au service de la Pharmacie de l'Hôtel de Ville de Benfeld pour y apprendre le métier de préparateur en pharmacie. Il y effectuera toute sa carrière professionnelle, jusqu'à son départ en retraite en 2004.

Jacques est devenu citoyen de Herbsheim après son mariage le 23 juillet 1971, dans notre commune, avec Marlyse Barthelmebs. Il s'est très rapidement intégré au village en participant notamment à la vie associative locale : joueur de football à Benfeld, il a alors intégré l'équipe du FCH en tant que gardien de but jusqu'en 1983.

Il a également participé à la création de l'APP, dont il a ensuite assuré le secrétariat pendant de nombreuses années.

Cela ne l'a pas empêché d'être un père attentif pour Sandrine et Fabrice, ses enfants, qui se sont tous deux établis au village, non loin de la maison parentale.

Derrière sa discrétion légendaire se cachait un homme passionné qui avait de multiples cordes à son arc. A travers son métier, il était devenu un parfait connaisseur des herbes et des champignons et il était souvent sollicité à ce titre. Il était également un grand bricoleur et un excellent jardinier. Pratiquant la pêche depuis l'enfance, il aimait toujours taquiner le goujon, notamment sur les bords de la Zembs où il avait acquis un lot. La chasse le passionnait également et après avoir assuré la présidence de l'association de chasse d'Artolsheim pendant 18 années, il continuait de participer encore à ses activités.

Cependant, son grand bonheur ces dernières années, ce fut de passer du temps avec son unique petit-fils Louis, fils de Fabrice et de sa compagne Stéphanie Gaudy, ayant à cœur de lui transmettre ses valeurs et notamment son amour pour la nature.

L'église de Herbsheim était comble le 16 février dernier lors de ses obsèques, officées par le Curé Marcel Imbs et rehaussées par les chants de la chorale Ste Cécile. Le défunt a été ensuite inhumé dans la tombe familiale.

La famille tient par la présente à remercier très sincèrement toutes les personnes ayant pris part à son deuil, ainsi que pour les dons versés en faveur de la paroisse.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées !

PAGE DE L'ÉCOLE

Carnaval à l'école



Nous avons fêté carnaval à l'école et nous nous sommes déguisés. Chacun a apporté des boissons ou des beignets. Nous nous sommes bien régalés et bien amusés !

Merci à tous les parents....et grands-parents.

C'était un vrai délice !



Semaine « cirque »

Après deux semaines de repos bien mérité, nous avons repris le chemin de l'école pour une semaine un peu particulière...

En effet, du 12 au 16 mars, tous les élèves de l'école sont allés tous les jours à pied, à la salle du Courlis où un cirque pédagogique, celui de Cigoland, s'était installé. Nous avons eu la chance de faire quotidiennement différents ateliers : les rouleaux américains, les sphères, les acrobaties, le hula hoop et le fil d'Ariane. Chaque élève s'est vu sélectionné pour un atelier en particulier, afin de pouvoir préparer un grand spectacle pour les parents, le vendredi 16 mars de 17h à 19h.



Nos impressions :

Gaëtane : « C'était génial ! »

Inès : « J'aime bien faire mon numéro. »

Coline : « C'était trop bien ! »

Trystan : « J'ai adoré mon numéro ! »

Quentin : « C'était bien, j'ai aimé les différents numéros. »

Julien : « J'ai tout aimé. »

Mattéo : « J'ai adoré être dans mon groupe ! »

Léane : « J'ai adoré ! »

Elina : « J'ai aimé marcher sur le fil. »



Enzo Bleyer : « J'ai aimé faire le fil et le rouleau américain en jonglant »

Nolan : « C'était vraiment trop bien ! »

Victor : « C'était trop bien ! »

Alison : « J'ai aimé m'entraîner ! »

Annabelle : « J'ai hâte de présenter mon numéro à papa et à maman. »

Enzo Muller : « J'ai aimé faire du hula-hoop »

Thomas « C'était bien ! »

Valentin : « J'ai aimé faire le saute-mouton. »

La maîtresse quant à elle, a adoré découvrir ses élèves dans un contexte différent et a également apprécié de faire connaissance avec les autres élèves de l'école.

Merci à tous de nous avoir soutenus pour mener à bien ce formidable projet !

Classe de CP-CE1



Le spectacle

Tous les artistes en scène étaient âgés de trois à onze ans et n'étaient pas des spécialistes. Cependant chacun s'est donné beaucoup de mal pour progresser et être au top ce soir-là.

Les enfants ont présenté un spectacle magnifique et chacun avait un sourire resplendissant. Les parents, quant à eux, étaient très fiers et avaient, eux aussi, le sourire. Que de souvenirs....



MERCI !!!!

Toute l'école se joint à moi pour remercier les parents de leur soutien par leur présence mais aussi par leur participation aux différentes actions que nous avons menées tout au long de l'année.

Un grand merci aux parents d'élèves, à l'association « les p'tits braconniers », aux habitants du village et aux entreprises qui nous ont fait un don : **Location Nuss, Établissement Schweitzer, Chauffage Graef et le Crédit Mutuel de Benfeld.**

Un grand merci également à la municipalité pour sa participation financière à notre projet mais aussi pour le prêt du terrain, de la salle du courlis et les branchements du chapiteau.

Merci à M. Kamberovski qui s'est proposé de filmer ce spectacle pour nous en faire un DVD et merci également à M. Baron pour les magnifiques photos.

Enfin, un immense merci **aux artistes du cirque JOUBINAUX** qui nous ont encadrés cette semaine et qui nous ont permis de progresser afin de pouvoir mettre en scène ce spectacle.

Mme GELIG, pour l'équipe enseignante



Rappel des dates des prochaines collectes de vieux papier :

- du 14/05/2018 au 18/05/2018
- du 17/09/2018 au 21/09/2018

- Présentation du logo de l'association :

Un grand merci à Patrice SEILER, auteur-illustrateur qui a travaillé sur le logo de l'association. Nous le remercions pour son investissement et son aide à la construction de notre toute jeune association.



- Bilan des dernières actions menées par l'association :

La vente de produits artisanaux, fin décembre 2017 ainsi que la vente de fromages du Jura, en février dernier, a permis de répondre aux divers frais de démarrage pour la création de notre association. De plus, la somme de 748€ a été remise à la directrice de l'école, Mme GELIG, en soutien financier de leur projet pédagogique sur le thème du cirque (cf. articles à la page de l'école).



Concentration maximum lors de la mise en sachet du fromage !



Nous étions aux petits soins avec Sylviane JAEG, qui attendait un heureux événement le soir même ! **Toutes nos félicitations !**

- La soirée après Cirque :

Après une représentation de grande qualité et de haut niveau des élèves de l'école sous le chapiteau JOUBINAUX, parents et enfants se sont retrouvés au Courlis pour prolonger cette belle soirée. Un grand merci à tous d'être venu aussi nombreux ! Cela nous encourage à poursuivre nos actions pour les enfants de l'école et vous proposer des manifestations placées sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Enfin nos remerciements vont aussi à l'ensemble des élus de la commune et à Mme le Maire qui « répondent présents » lorsque nous les sollicitons pour des actions ponctuelles.

- Prochain RDV :

Courant mai, nous organiserons un marché aux fleurs et plants de légumes. Plus de précisions, très prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Un grand merci à tous !

Les membres de l'association « Les P'tits Braconniers ».

PAGE PAROISSIALE

Communiqués du Conseil de Fabrique

Prochain « Oschterputz » - Appel aux volontaires

Les 18 et 20 avril prochains aura lieu le nettoyage annuel (Oschterputz) de l'église. Rendez-vous est donné à 13 h 30 sur place (vous munir svp de seaux, serpillères, chiffons...).



Bilan financier du Conseil de Fabrique



Dépenses 2017 :

Gaz.....	840,42 €
Électricité.....	338,47 €
Assurances.....	639,85 €
Taxe foncière.....	116,00 €
Cierges, Hosties & Vin.....	47,50 €
Fleurs et sapins.....	171,90 €
Révision Orgue.....	200,00 €
Petites fournitures.....	57,00 €
Remboursement à la commune (avance pour travaux).....	2 500,00 €
Dons et subventions accordées..	<u>444,88 €</u>

Total dépenses 2017 : 5 356,02 €

Recettes 2017 :

Quête exceptionnelle.....	4 202,97 €
Fête paroissiale 2017.	1 538,54 €
Dons enterrements 2017...	572,00 €

Total recettes 2017 : 6 313,51 €

Nous vous remercions également de votre générosité et du bon accueil lors de notre quête annuelle 2018, qui a permis de recueillir la somme de 4 378,50 € au profit de l'église.

Les membres du Conseil de Fabrique

VIE ASSOCIATIVE

ACLH - Anniversaire du jumelage



20^{ème} Anniversaire de Jumelage

HERBSHEIM-SCHUTTERN

Le dimanche 10 juin 2018

Programme :

- 10h00 : - Accueil de nos amis allemands de Schuttern
- 10h30: - Messe + dépôt de gerbe sur la tombe d'Arthur Andlauer
- 11h30 : - Direction « Place de Schuttern » à pied par la passerelle
- 12h00 : - Inauguration de la « place de Schuttern »
- 13h-14h15 : - Repas pris en commun à la salle du « Courlis »
- 14h15 : - Discours officiels
- 15h00 : - Animations, Convivialités, etc.
- 17h-17h30 : - Fin du programme

L'Association Culture et Loisirs (A.C.L.H.) à cette occasion vous propose le menu suivant :

- Bouchée à la Reine + Vacherin glacé au prix de 18 €. Menu enfant 10 €.
- Possibilité menu végétarien: -Tourte aux légumes fromage St Marcelin + salade.
- Les boissons sont à la charge de chacun.

Afin de pouvoir vous servir dans les meilleures conditions, il est impératif de réserver et de régler les repas au secrétariat de la mairie avant le 7 juin 2018 à l'aide du coupon réponse ci-dessous. (Chèques à l'ordre de : Association Culture et Loisirs de Herbsheim)

Venez nombreux soutenir les associations de Herbsheim !

----- ✂ -----
Coupon- réponse :

Fête du 20^{ème} anniversaire du jumelage

NOM :-----PRENOM:-----

Nombre de menus :-----X 18 € = -----€

Menus végétariens :-----X 18 € = -----€

Nombre de menus enfants :-----X 10 € = -----€

Ci-joint un chèque de -----€ à remettre à la Mairie avant le 7 juin 2018

Paiement en espèce de -----€ à remettre à la mairie avant le 7 juin 2018



Parents, parlons-en !

CONFERENCES – Entrée libre

- > **L'adolescence ou comment vivre avec un extraterrestre à la maison !**
par Valérie BEGUET, Directrice de Centre Socioculturel - Ancienne responsable Pôle conduites à risques jeunesse
Mercredi 18 avril à 20 h à la MIS
(Maison Intercommunale des Services 1, rue des 11 communes BENFELD (face Intermarché))
- > **Comment parler aux enfants pour qu'ils écoutent, écouter pour qu'ils vous parlent...**
par Christel BRICKA, Animatrice et éducatrice spécialisée
Mercredi 4 avril à 20h à la MIS
- > **L'éducation aux écrans**
par Claire RIEFFEL, Psychologue à la Maison des Adolescents
Lundi 9 avril à 20h00 à RHINAU
Salle MJAT (dans les locaux de l'office du tourisme) - 35 rue du Rhin

CAFES-PARENTS Sur inscription - groupe limité à 10 participants - Gratuit
au Centre Social et Familial AGF 10 rue du Grand Rempart à BENFELD
animés par Elisabeth MORITZ, Psycho praticienne

- > **Quand le handicap ou la maladie touche un membre de la famille...**
1^{ère} séance : Lundi 9 avril de 20h00 à 21h30
- > **Être grands-parents aujourd'hui**
Quel rôle au sein de la famille ? Quelle relation avec vos petits-enfants ?
1^{ère} séance : Lundi 23 avril de 20h00 à 21h30

Droit de la famille

- > **Patrimoine, succession, transmission, fiscalité** Mardi 10 avril à 20h00 à la MIS
par Maître Laurent WEHRLE Notaire
Gratuit pour les membres - 5 € pour les non membres

Naturopathie

- > **L'aromathérapie au service de nos émotions** Mercredi 23 mai à 20h00 à la MIS
4 € pour les membres - 5 € pour les non membre
par Brigitte GOSSELIN, Docteur en pharmacie et Naturopathe

Face au stress, les huiles essentielles sont des solutions naturelles pour retrouver le bien-être et dire adieu à l'anxiété, la peur, la dépression, l'insomnie, quel que soit l'âge.

SOPHROLOGIE - Les lundis de 19h00 à 20h00 (8 séances)

animée par Corinne FREYSS (infirmière et sophrologue caycédienne)

Sur inscription - Reprise le 9 avril 2018

La sophrologie a pour objectif l'équilibre du corps et de l'esprit et utilise pour cela diverses techniques de centrage sur le corps, de respirations, de visualisations, de connaissance de soi.

Renseignements et inscriptions au Centre Social et Familial AGF de Benfeld
10 rue du Grand Rempart 03 88 74 44 13 benfeld@agf67.fr
Lundi et jeudi de 9h30 à 11h30 - Vendredi de 16h à 18h

Section HERBSHEIM

Serpentins et confettis...



Des princesses, des pirates, des cow-boys,



Dark Vador, un marsupilami, un lapin blanc et bien d'autres personnages colorés ont envahi les rues du village à l'occasion du carnaval enfants organisé par la section locale de l'AGF.



Accompagnée des parents, sous un flot de confettis et serpentins, la troupe -encadrée par nos amis les pompiers bénévoles- s'est rendue à la salle du courlis pour découvrir l'histoire de Carnaval avec Tonton Michel et partager un goûter bien mérité.



19^{ième} Marche du Braconnier 6 mai 2018

En 2018, la marche du braconnier aura lieu le dimanche 6 mai.

Au menu :

APERITIF : Bretzels - Waldmeister/Crémant d'Alsace

HORS D'ŒUVRE : Assiette Campagnarde - Pinot gris - Riesling

PLAT : Blanquette de veau - Knepfle
 Côtes du Rhône - Riesling

ASSIETTE DE FROMAGES - Côtes du Rhône

DESSERT : Crumble aux pommes - Gewurztraminer

CAFE

Demande de réservation pour la marche du Braconnier à transmettre à Willmann Rémy au 9, rue de la libération 67230 Herbsheim.

Mlle, Mme, M.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Adresse mail :

Demande une réservation pour :

..... Adultes à 32 Euros (repas et boissons)

..... Enfants de 10 à 14 ans à 16 Euros

..... Enfants de 6 à 9 ans à 5 Euros

(Bretzel – Fromage – Dessert)

1 place gratuite pour 20 adultes inscrits

Heure de départ souhaitée (10h10 à 14h10 toutes les 10 min) :

Ci-joint un chèque de Euros

A l'ordre du F.C.Herbsheim.

Les chèques seront encaissés le 26 avril 2018.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter Willmann Rémy au 03.88.74.26.89 ou 06.86.43.87.50 ou par Email : willmann.remy@free.fr



MARCHE AUX PUCES HERBSHEIM

DIMANCHE 17 JUIN 2018

(Organisé par le F.C HERBSHEIM)

Fiche d'inscription à retourner à l'adresse suivante :

KAMMERER Stéphane 8a, rue de Notre-Dame 67860 NEUNKIRCH/FRIESENHEIM

☎ : 06/84/61/17/68 ✉: spaul23@hotmail.fr

Pour être valable le formulaire suivant doit obligatoirement être accompagné
d'une **photocopie de la pièce d'identité**

☐ PARTICULIER :

Je soussigné(e)

Adresse complète

.....

.....

☎ ✉

Pièce d'identité n°

délivrée le : à :

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L-310-2 du Code du commerce) et ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

Souhaite réserverX 5 m linéaires (10 € les 5 mètres) au prix de€ (paiement par chèque à l'ordre du F.C Herbsheim).

☐ PROFESSIONNEL :

Je soussigné(e)

Représentant de la Société (raison sociale) :

Dont le siège est domicilié au :

.....

Nature du stand :

Adresse du représentant (si diff. de la société) :

.....

☎ ✉

Pièce d'identité n°

délivrée le : à :

Déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L-310-2 du Code du Commerce et tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal).

Souhaite réserver.....X 5 m linéaires (25 € les 5 mètres) au prix de€ (paiement par chèque à l'ordre du F.C Herbsheim).

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y tenir sous peine de poursuites pénales à mon encontre.

Fait à : Le :

Signature :



Sainte Barbe 2017

Début décembre les Sapeurs-Pompiers ont fêté leur patronne,
SAINTE BARBE.

La soirée a débuté par un office religieux en présence de tous les Sapeurs-Pompiers de la communauté de paroisse de RHINAU à l'église de ROSSFELD, pour rendre hommage aux collègues disparus en service commandé durant l'année. L'amicale des Sapeurs-Pompiers de ROSSFELD a offert un verre de vin chaud à toute l'assemblée à l'issue de la cérémonie.

Les pompiers actifs, vétérans et jeunes, de la brigade de notre village, accompagnés de leur conjoint se sont retrouvés autour d'une belle table au restaurant LA CHARRUE à SAND.

Avant la partie récréative, une minute de silence a été respecté en mémoire de deux de nos anciens qui nous ont quittés, les lieutenants honoraires Pierre SITTLER et Gérard BERREL.

Ce fut également le moment de récompenser certains soldats du feu.

- L'adjudant Yannick BRISACH est nommé au grade d'adjudant-chef.
- Le Sergent Séverine STRUB est nommé au grade de sergent-chef
- Le caporal Patricia KOENIG est nommé au grade de caporal-chef
- Le jeune Sapeur-Pompier Maxime KERN a reçu son grade de 3ème année
- Le jeune Sapeur-Pompier Martin BERNARD a reçu son grade de 1ère année.
- Le caporal-chef Patricia KOENIG a reçu la médaille d'honneur pour 20 années de service.

La soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance rehaussé par un copieux repas jusqu'à tard dans la nuit.





RUBRIQUES

Travaux

Rue de l'église – 2^{ème} tranche



Comme prévu, les travaux de réfection de voirie dans la rue de l'église -2^{ème} tranche- ont démarré.

Pour l'instant, comme c'était le cas l'an passé pour la première tranche, la SDEA procède à la remise en état complète du réseau d'eau potable et d'assainissement avant le démarrage des travaux de réfection de la voirie proprement dits, qui,

eux, sont à la charge du budget de la commune (devis en cours).



Quelques mois difficiles à prévoir pour les riverains, mais c'est pour la bonne cause !

Linky, le compteur communicant.

Cela fait déjà quelques années qu'on nous parle de ces fameux compteurs Linky qui sont censés, selon EDF, révolutionner la distribution du courant et s'adapter parfaitement à notre trépidante vie moderne. Mais très rapidement de nombreux opposants se sont constitués en association (Robin des toits, Next Up, ...) qui combattent énergiquement l'installation de ces compteurs.

Vu du côté d'EDF et d'ENEDIS, Linky n'a que des avantages :

Linky est un compteur communicant qui doit faciliter les relevés et les démarches (déménagement, changement de contrat, ...), rendre les factures plus justes, il va nous permettre de réduire et de maîtriser notre consommation grâce à lui nous allons pouvoir bénéficier de nouveaux tarifs, modulables en fonction des heures de la journée ou des jours de la semaine, pendant les heures creuses nous allons pouvoir comparer notre consommation avec des foyers similaires ou mieux comprendre notre propre consommation mois après mois pour mieux la gérer le compteur est installé gratuitement par un technicien d'ENEDIS sur rendez-vous

Et ce ne sont là que quelques éléments pris dans les documents et informations mis à disposition des clients par EDF. Ça peut faire rêver !

Mais alors pourquoi tant d'opposants ou de consommateurs inquiets ? Même près de chez nous, dans les collines du Piémont vosgien, des collectifs se sont créés et tiennent des réunions d'information.

Et les associations de mécontents sont beaucoup moins enthousiastes :

Linky communique par courant CPL et par le réseau GSM, celui des téléphones. Et les ondes émises sont considérées comme cancérigènes probables
le consommateur n'aura accès qu'à très peu d'éléments et la gestion doit se faire par internet.
Par contre le fournisseur de courant aurait accès à certaines données relevant de la vie privée et pourrait contrôler la consommation à distance, voire couper le courant.
L'installation est gratuite, mais le consommateur verra sa contribution augmenter d'environ 15€ par an pendant 10 ans
le compteur est plus sensible et peut nécessiter dans certains cas le passage à une puissance supérieure, donc plus chère
il peut provoquer des dysfonctionnements sur certains appareils
son installation généralisée risque de provoquer la suppression de plus de 5 000 emplois

Là aussi ce ne sont que quelques critiques avancées par les opposants. Et dans un camp comme dans l'autre, les arguments sont probablement un peu exagérés pour mieux convaincre le public concerné, qui aura parfois du mal à se faire sa propre opinion. Il n'en reste pas moins que ce seront 35 millions de compteurs « intelligents » qui vont en remplacer autant d'anciens, toujours fonctionnels pour un montant de plusieurs milliards d'euros et devinez qui va payer ?

Il ne faut pas oublier non plus que ce sont les communes, ou les communautés de communes qui en sont les propriétaires, et par là-même responsables en cas d'accidents, et il serait donc au minimum logique qu'on leur demande leur avis.

D'ailleurs plus de 540 communes ont déjà refusé que Linky soit installé chez elles. Lors de la dernière réunion de notre conseil municipal, cette question a également été soulevée.

A Herbsheim l'installation des nouveaux compteurs est prévue **entre janvier et juin 2019**. Cela laisse un peu de temps à chacun de se forger un avis. Le problème ne sera pas de trouver des informations, mais de faire le tri !

Jean Jacques

EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE

Nos amis les chats seront à l'honneur ce week-end du 7 et 8 avril à la salle du Courlis.

Le Cat Club Alsace Franche Comté organise chez nous sa 3^{ème} exposition féline internationale. Nombre de participants se déplaceront de l'étranger (Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Espagne, Italie...).



L'objectif premier de cette manifestation est de faire découvrir au grand public les différentes races de chat, et notamment certaines très méconnues. Des concours seront également organisés sur les deux journées, ouverts aux particuliers comme aux éleveurs et visant à élire le plus beau chat de l'exposition. C'est un jury professionnel de niveau international qui assurera les présélections ainsi que le classement final selon un règlement très strict élaboré par la Fédération Internationale Féline (FIFe).

80 exposants sont annoncés et **150 chats** seront amenés à concourir.

Exposition ouverte au public samedi 7 et dimanche 8 avril 2018 de 10h à 18 h

Petite restauration et buvette sur place

Entrée Adultes : 5 € / Enfant 6 à 12 ans : 3 € / Gratuit pour les moins de 6 ans

Contact/Renseignements : 06 81 10 08 69 ou secretariat@ccaafc.fr – plus d'info sur www.ccaafc.fr

NATIONALE D'ELEVAGE DES TECKELS

Après les chats, les chiens : le samedi 12 mai 2018, Herbsheim sera la capitale du Teckel !

La délégation Alsace du Club des Amateurs de Teckels organise la nationale d'élevage, sous le patronage de la Centrale canine et de la Canine du Bas-Rhin, le week-end du 11-12 mai prochain. Après l'assemblée générale qui se tiendra pour les membres du club le vendredi 11, la journée du samedi 12 mai sera l'occasion de présenter au public **300 teckels** de toutes variétés et de toutes tailles. A l'issue de la journée, le jury décidera de l'attribution du titre de champion parmi les chiens amenés à concourir dans le cadre de cette nationale d'élevage, qui n'est autre qu'un championnat de France de conformité au standard.



Exposition ouverte au public le samedi 12 mai de 9h à 18h

Buvette et petite restauration assurées toute la journée

- Entrée gratuite -

Contact/Renseignements : 06 36 60 13 57 ou js.teckelsalsace@orange.fr

Site club : www.cat-alsace

L'ail des ours !

L'ail des ours appelé aussi ail sauvage est utilisé depuis l'antiquité pour ses nombreuses vertus médicinales. En effet, ses principes actifs sont identiques à ceux de l'ail normal mais à des concentrations supérieures.

Cette plante purifiante (foie), désinfectante, antiseptique, antimicrobienne, etc. riche en vitamine C considérée autrefois comme une plante magique associée à la magie blanche est considérée aujourd'hui comme un puissant antibiotique naturel. On l'utilise contre certaines maladies de la peau comme l'eczéma. Broyé dans du lait son bulbe sert aussi de vermifuge.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette plante, je vous invite à consulter les nombreux sites internet qui existent et qui sont une source impressionnante d'informations !

A Herbsheim, nous avons la chance de trouver l'ail des ours un peu partout ; il faut juste se baisser et le récolter tant que les plantes sont encore jeunes et tendres.

Voici quelques recettes que nous avons déjà testées cette année :

Galettes de pommes de terre à l'ail des ours

Préparation 10 min – Cuisson 15 min

Pour 1 grosse galette ou 2 petites :

*4 pommes de terre – 1 grosse c à soupe de farine - 1 œuf
1 poignée d'ail des ours – sel, poivre – 3 c à soupe d'huile d'olive.*

Râper les pommes de terre, rajouter la farine et l'œuf, le sel et le poivre. Mélanger. Incorporer l'ail des ours finement ciselé.

Faire cuire la galette dans l'huile chaude environ 7 min de chaque côté.

Servir avec une salade, éventuellement du saumon fumé, des tomates, des oignons rouges, etc.

Pas cher, vite fait et très bon. De plus on ne sent absolument pas le côté fort de l'ail, s'il est jeune.

Gratin de blettes à l'ail des ours

Préparation 20 min – Cuisson 50 min en tout

*6 belles feuilles de blettes (côtes et feuilles) – 1 poignée d'ail des ours - 1 c à soupe de farine
200 ml de crème fraîche épaisse (je mets de la crème à 20%) – 100g de gruyère râpé
(ou comté) - chapelure – beurre demi-sel – huile d'olive – noix de muscade râpée – sel et poivre.*

Rincer l'ail des ours et les blettes. Couper finement les côtes en petits tronçons et hacher finement les feuilles et l'ail des ours. Faire revenir les côtes dans un filet d'huile d'olive pendant environ 10 min. puis ajouter les feuilles ainsi que l'ail des ours. Laisser cuire environ 10 min en mélangeant régulièrement.

Lorsque les blettes ont rendu leur eau de cuisson, ajouter une c. à soupe de farine. Mélanger. Ajouter la crème, l'œuf battu et le râpé. Mélanger.

Verser ce mélange dans un plat à gratin. Répartir la chapelure et le beurre demi-sel coupé en petits cubes.

Enfourner env. 30 min dans le four à chaleur tournante. (180°)

Pesto à l'ail des ours

Il faut environ 100 g de feuilles sans la tige – 50 g d'amandes émondées, moulues
50 g de pignons de pin – 50 g de parmesan – 2 dl d'huile d'olive – sel – poivre selon votre goût

Laver les feuilles et les sécher. Retirer les tiges. Les mettre dans un mixeur, ajouter les pignons, les amandes et le parmesan. Rajouter l'huile d'olive. Saler et poivrer. Goûter et rectifier l'assaisonnement. Mettre en pots. Se conserve quelques semaines au frigidaire ou au congélateur.

Pesto à l'ail des ours et aux tomates séchées

Il faut : 100 g de feuilles d'ail des ours – 50 g de pignons – 100 ml d'huile d'olive
100 g de tomates séchées nature ou à l'huile – sel et poivre

Procéder de la même manière que pour le pesto vert.

On peut aussi faire une flash-pasteurisation de quelques minutes afin de conserver le produit plus longtemps sans pour autant le cuire.

Beurre à l'ail des ours

Mixer environ 50 g d'ail des ours et ajouter 100 g de beurre demi-sel en pommade. Bien mélanger et mettre en pots. C'est hyper bon. Peut se servir sur du pain aux noix. Très bon aussi sur une viande grillée, une volaille, un poisson, des pâtes et des légumes.

Chouquettes à l'ail des ours

25 cl d'eau – 100 g de beurre demi-sel – muscade – sel et poivre -120 g de farine
4 œufs – 125 g d'emmental ou de comté – 80 g d'ail des ours

Préchauffer le four. Laver l'ail des ours et le ciseler une fois séché.

Dans une casserole, porter à ébullition le beurre, la muscade, le sel et le poivre. Puis, enlever la casserole du feu et ajouter la farine en une seule fois. Mélanger énergiquement. Remettre la casserole sur le feu et continuer à dessécher la pâte tout en mélangeant. Eteindre le feu et incorporer les œufs un à un en mélangeant bien. Ajouter l'emmental et l'ail des ours.

Verser la pâte dans une poche à douille et déposer des boules de pâte sur une plaque de pâtisserie.

Faire cuire 20 min à chaleur tournante. Se déguste chaud ou froid.

Risotto brocoli aux amandes et à l'ail des ours

1 oignon émincé – 2 c à S d'huile d'olive – 175 g de riz brun – 75 cl de bouillon de volaille
2 c à S d'amandes grillées - 500 g de brocoli divisé en petits bouquets
150 g d'ail des ours - 50 g de parmesan râpé – poivre et sel

Faire revenir l'oignon dans l'huile pendant 3 min. Ajouter le riz et remuer jusqu'à ce qu'il soit enduit d'huile.

Ajouter progressivement le bouillon de volaille. Porter à ébullition. Saler et poivrer, puis ajouter les amandes. Vous pouvez rajouter l'ail des ours émincé ou non à ce moment là. Couvrir et laisser mijoter pendant 20 min.

Ajouter le parmesan et disposer le tout dans un plat de service.

Saupoudrer le plat avec les amandes grillées et servir très chaud

Bonne dégustation ! Christiane

s'Herbser blattel

est un

**Journal communal gratuit pour l'ensemble des citoyens de
HERBSHEIM**

(Abonnement possible pour les personnes extérieures : 15 €/an à régler auprès du secrétariat de mairie)

✧ Il paraît, sauf exception, **tous les premiers samedis des mois pairs**

✧ Il est disponible à partir de ces dates :

à la **mairie**

à la **boulangerie** (ouverte du lundi au samedi de 5h30 à 12h)

à l'entrée de **l'église** les jours de messe

Il est également consultable sur le site de la commune : <http://www.herbsheim.fr/>
ou sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Village-de-Herbsheim/>

*Prochaine parution : **samedi 2 juin 2018***

*Date limite de remise des articles et publicités : **mercredi 16 mai 2018***

Pour l'envoi de vos articles et toutes questions techniques :

herbser.blattel@orange.fr

Pour tout autre renseignement :

Mairie de Herbsheim

03 88 74 40 55

mairie.herbsheim@wanadoo.fr

ou auprès de l'un des membres du comité de rédaction :

Annette KOESSLER – Simone TROVALET – Marie-Reine DILLENSEGER Christiane BETTINGER – Marie-Odile CHRIST – Annick HERRMANN J-Jacques WINDENBERGER – Philippe BERREL – Benoît KOENIG
